



ASSOCIATION POUR LA REDYNAMISATION DE  
L'ELEVAGE AU NIGER (AREN)

SECRETAIRE EXECUTIF

BP : 12758 Tél. : 20 73 66 22 Fax. : 20 73 66 21

E-mail : [aren@intnet.ne](mailto:aren@intnet.ne)

---

**Contribution de AREN à l'atelier sous-  
régional sur la filière lait local en Afrique de  
l'Ouest du 14 au 16 Septembre 2010.**

---

## I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET

Pays enclavé, au relief relativement plat, le Niger couvre une superficie de 1267000Km<sup>2</sup> dont 152000km<sup>2</sup> seulement sont actuellement utilisables à des fins agricoles et 620000Km<sup>2</sup> à des fins pastorales.

Le Niger est soumis à un climat de type sahélien avec une longue saison sèche et une courte saison de pluie qui dure généralement entre trois (3) et quatre (4) mois. La répartition des pluies, très déterminante pour la plupart des activités rurales, est irrégulière dans les temps et dans l'espace.

Le Niger compte quatre zones agro climatiques qui se superposent du Nord au Sud. Il s'agit de :

- La Zone Saharienne ( couvre une superficie de 800000Km<sup>2</sup>)
- La Zone sahélo Saharienne (couvre une superficie de 160000Km<sup>2</sup>)
- La Zone Sahelo soudanienne (couvre une superficie de 300000Km<sup>2</sup>)
- La zone Soudanienne (couvre une superficie de 11500Km<sup>2</sup>)

La population du Niger est de 13000000habitants

L'économie du Niger est essentiellement rurale et repose sur les potentialités qu'offre le secteur primaire.

L'élevage est pratiqué par près de 87% de la population active soit en tant qu'activité principale, soit comme activité secondaire après l'agriculture.

Les effectifs du cheptel nigérien sont de : 7336 089 Bovins, 9192018 Ovins, 11238268 Caprins et 1565420 Camelins (RGAC 2004/2005). La valeur totale est estimée à 2000 milliards de F CFA. La production annuelle de l'élevage est de 191,5 milliards de F CFA avec une valeur ajoutée de 155 milliards de F CFA.

Le Niger se présente donc comme un grand pays d'élevage.

Selon les statistiques disponibles, les productions animales contribuent pour près de 12% à la constitution du Produit Intérieur Brut (PIB) et 35% du Produit Intérieur Brut (PIB) agricole.

Il représente une source importante de devise pour l'Etat et les collectivités territoriales, mais contribue également, de manière significative, au budget des

---

ménages. L'enquête budget consommation des ménages indique que le secteur élevage contribue à plus de 15% au budget des ménages.

Quant à sa contribution à la satisfaction des besoins alimentaires, elle se situerait à hauteur de 25%.

Au rang des produits animaux consommés figure le lait à haute valeur marchande aussi bien localement qu'à l'échelle internationale. Les avancées technologiques, les politiques commerciales, les stratégies de capacité productive et les crises alimentaires ont façonné les filières et modulé les habitudes de consommation des produits laitiers.

Au vu des effectives de cheptel recensé, le Niger a un important potentiel laitier. Le disponible de production laitière est estimé à 825,051 millions de litres en 2005 (rapport annuel statistique 2005, DES/PA/MRA). Cette production correspond à une consommation théorique de 69 litres par an et par habitant, alors que les normes recommandées par les Nations Unies sont de 91 litres par an et par habitant.

Pour combler le déficit de la production nationale au regard de la demande en lait, le Niger fait recours à des massives importations de la poudre de lait en provenance des pays industrialisés (Union Européenne, USA, Australie, Nouvelle Zélande, etc..).

En 2005, le Niger a importé des produits laitiers pour près de 9.109.000.000F CFA (source : DES/PA/MRA). Cette forte importation s'explique par la faiblesse de la production locale, un accroissement démographique (taux d'accroissement de 3,3%), à l'exode rural, à la forte urbanisation (taux d'urbanisation de 17,6% en 2005) et de l'absence d'un système adéquat de collecte de lait cru.

Partant des opportunités et des contraintes ainsi décrites, AREN s'est intéressé très tôt à la filière lait.

## **II. Présentation de l'Association** (voir en annexe)

### **III. Expérience de l'Association**

#### **1) *Formation***

Pour maintenir la durabilité des activités de la filière lait, AREN a formé les acteurs de la production laitière en :

- 
- hygiène de conservation du lait ;
  - transformation du lait (beurre, fromage, etc...)
  - collecte du lait
  - fabrication de bloque à lécher et traitement de la paille à l'urée.

De toutes ces expériences celle la plus marquante est la création des coopératives des femmes transformatrices de lait de Toukounous (Fillingué) et d'Ibécétane (Tahoua).

## **2) Réorganisation de la collecte du lait**

### **a) Programme de Birni N'Gaouré**

Les membres des groupements AREN du département ont créé une unité de collecte où ils fournissent eux-mêmes les animaux et AREN les appui en matériel et en aliments bétail.

### **b) Programme d'appui aux associations pastorales de Bermo (PAAB)**

Ce programme a pour but d'organiser les producteurs laitiers de Bermo pour les initier à la collecte, la transformation du lait en fromage et la commercialisation du produit localement et vers le Nigéria.

### **c) Construction bâtiments d'unités de collecte**

- le Programme pastoral régional a voulu implanter quatre (4) unités laitières à Kollo, Say, Belleyara et Abala. Les bâtiments furent construits mais le programme échoua faute d'une bonne planification de l'activité.
- le projet de sécurisation de l'élevage et de l'agriculture périurbain (PSEAU) a créé une unité de collecte de lait à Hamdallaye avec la collaboration des membres de AREN.

## **Conclusion**

Le lait ayant une valeur social et économique AREN s'est intéressé à ce produit difficilement conservable ; cela pour lutter contre la malnutrition des enfants et lutter contre la pauvreté, en formant ses membres sur l'hygiène de la conservation et la commercialisation du lait.

ASSOCIATION POUR LA

REDYNAMISATION DE L'ELEVAGE AU

NIGER

(AREN) SECRETARIAT EXECUTIF

BP: 12758 TEL : 20 73 66 22 / 21 FAX: 20 73 66 21 E-MAIL : aren@intnet.ne

Présentation de AREN :

• **Création de l'organisation**

- L'Association pour la Redynamisation de l'Élevage au Niger (AREN) est créée, avec l'émergence des organisations de la société civile au Niger, le 19 juin 1990 et a obtenu son arrêté de reconnaissance n°20/DAPJ/MI le 14 février 1991.

• **Mission de l'organisation**

D'être l'outil associatif des éleveurs nigériens pour leur permettre d'assurer leur représentation et la défense de leurs droits dans les débats locaux, nationaux et internationaux et permettre leur implication dans les politiques et les actions de développement, pour une meilleure prise en compte des intérêts du monde pastoral.

A travers:

- Le renforcement du rôle de représentation institutionnelle du monde pastoral au niveau local, national, et international,

- La facilitation de l'implication des pasteurs dans les politiques et actions de développement, ainsi que le renforcement de leurs structures comme interlocuteurs des partenaires au développement et des institutions étatiques ou coutumières,

- La possibilité de répondre à des besoins de développement durable, sur des types d'actions parfaitement maîtrisables par AREN.

Les organes de l'Organisation et leur rôle :

- **L'assemblée générale:** Instance de prise de décisions de l'association. Elle réunit les représentants de tous les groupements membres, une fois tous les deux ans (La dernière assemblée, tenue en Mars 2009, a décidé de porter la périodicité à trois ans)
- **Le comité Directeur:** Organe de suivi et femmes. Le pilotage est assuré un bureau d'arbitrage entre deux assemblées. Il est composé de 21 membres dont huit délégués régionaux (délocalisés au niveau des régions) cinq représentantes des dix huit membres
- **Le Secrétariat Exécutif:** Assure le pilotage institutionnel de l'organisation, la mise en œuvre des projets de développement et fait le lien entre les organes locaux et les partenaires. Il est composé d'un secrétaire exécutif et d'un secrétaire exécutif adjoint.

- **Les coordinations** : ce sont des organes administratifs relais du secrétariat exécutif, mis en place par les groupements au niveau communal ou départemental ; elles connaissent toutes les questions dépassant les compétences d'un groupement. Elles représentent les intérêts des groupements au niveau de l'Etat et des différents partenaires (ONG, Associations, Collectivités, Projets, PTF). Les coordinations disposent d'une autonomie pour la conduite de leurs activités internes ou en partenariat avec d'autres acteurs.
- **Les groupements** : Le groupement est l'échelon organisationnel de base de AREN au niveau du terroir, village, quartier. Un groupement associatif d'éleveurs AREN regroupe en moyenne 30 d'éleveurs. Les membres sont à 98% des ruraux, pasteurs et agropasteurs
- Depuis sa création, l'association est en perpétuel mouvement et sa base sociale, caractérisée par une diversité ethnique et en genre, s'élargie rapidement.

**Groupements, Coordinations et membres adhérant ainsi que la répartition spatiale de AREN :**

- AREN est composée aujourd'hui de 1591 groupements de base
- AREN c'est 53 coordinations
- AREN n'est aussi 60 000 éleveurs hommes et femmes dont 48% sont des femmes soit environ 28800 femmes avec une majorité des jeunes qui font environ 75% de l'effectif total
- AREN couvre l'ensemble du territoire Nigérien

**Stratégies d'intervention :**

- AREN dispose d'un plan stratégique pluriannuel qui constitue le cadre de mise en œuvre de toutes les actions de développement que l'organisation met et mettra en œuvre durant les années 2008-2012.

**Axes d'intervention**

Les axes d'intervention du plan stratégique sont les suivants:

**Connaissance et reconnaissance des droits des éleveurs**

Renforcer le niveau de connaissance des droits et devoirs des éleveurs et promouvoir la reconnaissance de ces droits.

**Accès aux services sociaux de base**

Contribuer à l'amélioration de l'accès et la qualité de l'éducation, de la santé et l'eau en milieu pastoral.

**Renforcement des capacités techniques et organisationnelles des structures de AREN**

Doter AREN de compétences et moyens lui permettant d'accomplir sa mission,

**Gestion et sécurisation du foncier pastoral**

Favoriser les conditions de gestion pour un accès équitable aux ressources pastorales.

---

### Valorisation des produits et sous produits de l'élevage

Développer des mécanismes permettant aux éleveurs de mieux tirer profit de leur activité.

### Sécurité alimentaire

Contribuer à l'amélioration de la disponibilité et l'accessibilité des produits alimentaires pour les éleveurs et leurs troupeaux.

### Genre et diversité

Rendre systématique la prise en compte de la dimension genre et diversité dans tous les domaines et à tous les niveaux de AREN.

Réalisations :

#### Sécurisation de la mobilité

- Les aménagements pastoraux : couloirs de passage, aires de pâturage, puits, parc couloir de vaccination ;
- Plaidoyer sur les textes législatifs : code rural (débat informés, relecture de texte, fora, circulation du bétail, loi sur le pastoralisme ;
- Appui à la transhumance transfrontalière ;
- Plaidoyer sur l'application des textes ;
- Promotion d'une société civile pastorale forte ;
- Echanges inter organisations pastorales de différents pays de la sous région : Nigeria, Bénin, Burkina Faso, Mali.
- Appui à la production
  - Accès aux services sociaux de base (éducation/ alphabétisation, santé, hydraulique) ;
  - Sécurisation des marchés à bétail ;
  - Renforcement des capacités à travers des formations diverses ;
  - Protection du capital productif : BC, BAB, APV, Dépôts vétérinaires, reconstitution du cheptel ;
  - Atténuation des crises alimentaires : assistance humanitaire.

Les atouts de AREN :

- Assise nationale
- Forte mobilisation sociale

- 
- Fort leadership au niveau du monde rural
  - Dispositif organisationnel et institutionnel unique dans la sous région (structuration hiérarchique qui va du bas vers le haut (dawn up) alliant : légalité et légitimité
  - Acteur incontournable des processus de la société civile (code rural, code pastoral)
  - Une amélioration de l'expertise en terme de gestion, planification des projets et programmes

Les faiblesses :

- Communication
  - Inadéquation des outils de communication classique avec les exigences du moment
  - Ecart entre les coordinations régionales
- Economie :
  - Priorité des communautés pastorales
  - Faible maîtrise (Accès et contrôle) des marchés par les éleveurs
  - Manque d'accès aux crédits
- Politique
  - Les défis liés aux enjeux de l'intercommunalité
  - La représentativité des éleveurs au sein de cadres de concertation
  - Une plus grande adhésion du politique aux choix stratégique de AREN

Les enjeux et déficit :

- La transhumance transfrontalière
    - Manque ou faible niveau de respect de la notion de libre circulation des biens et des personnes dans certains pays de la CEDEAO
    - L'insécurité entre les frontières
  - Faible capacité des op dans la mobilisation des ressources pour la conduite des programmes durables
  - Faible niveau de collaboration entre les OP du secteur de l'élevage et les institutions sous régionales
-